



LA MONTAGNE EN MOUVEMENT

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Remontées mécaniques : « Il faut qu'une date définitive soit donnée le 20 janvier »

8/01/2021 - Les professionnels et les 140 000 salariés de la montagne française espéraient une date et un message clair. Mais l'Etat a choisi de reporter une nouvelle fois la décision d'ouverture, laissant les salariés, les entreprises, et les territoires de montagne de facto dans une situation de fermeture et d'absence totale de visibilité. C'est profondément méconnaître la montagne que de penser qu'on pourrait indistinctement ouvrir le 30 janvier, le 15 février ou le 15 mars. Si les remontées mécaniques n'ouvrent pas le 30 janvier, toute la saison sera irrémédiablement compromise.

Déjà privés de 80% d'activité à Noël avec 1,6 milliards de pertes de chiffre d'affaires, qui s'ajoutent aux 1,5 milliards déjà perdu en mars/avril 2020, les territoires montagnards ne comprennent pas cette nouvelle volte-face du gouvernement.

Avec les vacances de fin d'année ratées, chacun a hélas pu constater que sans les remontées mécaniques ouvertes, et alors même que la neige était au rendez-vous, aucune activité annexe n'a été en mesure de remplacer le ski alpin pour attirer les vacanciers à la montagne. Le bilan est très lourd avec 70% d'occupation en moins par rapport aux 2 semaines des vacances de Noël/Nouvel An de 2019-2020 et 80% à 90% de pertes de recettes pour l'écosystème montagnard massivement à l'arrêt.

« Nous réclamons une décision ferme le 20 janvier. Une décision d'ouverture prononcée 10 jours avant le 30 janvier est en effet le seul moyen de relancer une dynamique de réservation pour réussir un mois de février qui certes pèse 40% des recettes d'une année normale, mais qui est déjà amputé de la clientèle étrangère (30% de la fréquentation va manquer) et entachée de la fermeture des restaurants, bars et discothèques » déclare Alex Maulin président de Domaines Skiabiles de France.

Début janvier, Domaines Skiabiles de France a fait des propositions concrètes pour nourrir l'ambition du gouvernement « d'ouvertures progressives à partir du 7 janvier ». Les premières autorisations d'ouverture pourraient par exemple être données dès cette fin de semaine suivant la situation sanitaire de chaque département, et conformément au protocole sanitaire très strict que le gouvernement a validé pour les stations. Là encore le gouvernement, n'a pas daigné étudier la question ni concerter les conditions possibles des premières autorisations.

À quelques semaines des vacances de février, ces autorisations d'ouvertures étaient importantes pour remettre en route les stations, envoyer un signal pour les réservations de février, et surtout montrer par l'exemple que les protocoles sanitaires mis en place sont efficaces et que le ski, sport de plein air, n'est pas une activité à risque. En Europe, la Suisse, l'Espagne et l'Andorre ont déjà prouvé cet hiver qu'avec des protocoles sanitaires adaptés l'ouverture des remontées mécaniques n'amplifie pas la circulation du virus. Après l'Andorre, l'Italie a annoncé l'ouverture prochaine de ses remontées mécaniques.

On retiendra que nos responsables politiques et leurs « experts » persistent à penser qu'il est préférable de sacrifier toute une économie qui représente 140 000 emplois et 10% du tourisme français plutôt que d'évaluer sérieusement avec les acteurs de la montagne comment travailler en concertation et sauver ce qui peut l'être au cas par cas, département par département.

Contact DSF

Laurent Reynaud
Délégué Général de Domaines Skiabiles de France
04 79 26 60 70 - l.reynaud@domaines-skiabiles.fr

Contact Medias

Alexandre Bérard
Alternative Media
04 76 12 01 33 / 06 45 42 95 46 – alex@alternativemedia.fr

Domaines Skiables de France (DSF) est la chambre professionnelle des opérateurs de domaines skiables. Aujourd'hui il fédère 412 adhérents répartis entre 238 membres actifs (opérateurs de remontées mécaniques ou de domaines skiables), et environ 175 membres correspondants (fournisseurs, constructeurs, centres de formation, maîtres d'œuvre ...). Les domaines skiables constituent la source principale d'attractivité des stations de montagne. Acteurs déterminants dans la dynamique des stations, ils conditionnent l'activité économique des stations (commerçants, hébergeurs, professionnels du ski et de la montagne, etc.). Leur activité est indispensable pour fixer l'emploi et la vie sociale sur les territoires. Avec plus d'un milliard d'euros de recettes annuelles, 55 millions de journées-skieur et 18 000 salariés directs répartis en une vingtaine de métiers, la France est en position de leader dans le top 3 mondial avec les USA et l'Autriche. www.domaines-skiables.fr